



COUP D'ŒIL

ABBECOURT – MATTENCOURT LE GROS POIRIER



SOMMAIRE

Mot du Maire – Un peu de civisme.....p	1
Le P. L. U.....p	2
Le budget.....p	3
Travaux réalisés.....p	4
Travaux programmés.....p	5
Travaux en cours.....p	6
Collembole – Bloctel –Stop pub.....p	7
Centre de Loisirs été 2016.....p	8
Nouvelles Activités Périscolaires.....p	9
Accueil de stagiaires.....p	10
Ça s'est passé à Abbecourt.....p	11
Le saviez-vous ?.....p	12
Les déchets verts.....p	13
Les associations.....p	14
Etat-civil – horaires mairie.....p	15
Remerciements – Vente de bois.....p	15
Boulangier – Livre Abbecourt.....p	15
Sponsor.....p	16

LE MOT DU MAIRE

JUIN 2016

J'espère que lorsque vous lirez ce Coup d'œil, le soleil sera revenu et que la saison des pluies sera terminée.

Vous trouverez, dans ce bulletin, un point sur le PLU qui avance à grands pas, les documents de travail sont consultables en mairie ainsi qu'un registre pouvant recevoir vos remarques.

En raison de la baisse des dotations, les travaux de voirie seront encore limités cette année car la priorité a été mise sur l'ouverture de la nouvelle classe.

Pour vous donner une idée de l'ampleur de ces baisses, une des dotations est passée de 95 267 € en 2013 à 73 766 € cette année !

Dans cette période difficile, je tiens à remercier toutes les associations et personnes qui nous aident à entretenir et animer le village.

En espérant un été chaud et beau, je vous souhaite de très bonnes vacances, calmes et reposantes.

J.-J. Anthéaume

UN PEU DE CIVISME !...

Nous vous rappelons les heures autorisées pour effectuer les travaux de jardinage et de bricolage bruyants (tondeuse, bétonnière,...) :

- du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h

N'enfumez pas votre voisinage, il est interdit de brûler les déchets à l'air libre, un point propre est à votre disposition pour y déposer vos déchets gratuitement.



FEU D'ARTIFICE

13 juillet

23 h 00 devant le stade



Le plan Local d'Urbanisme, un outil d'aménagement durable, l'étude se poursuit...

Abbecourt a entamé en 2015 la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) en **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Actuellement, la commune se trouve dans la phase d'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)**. Ce document définit les **grandes orientations générales d'aménagement et d'urbanisme à l'horizon 2030**. Il est l'expression du projet d'urbanisme de la Commune et sera, par la suite, traduit en un règlement, des plans de zonage et des Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Le projet communal a été pensé à partir des questionnements suivants : *Combien d'habitants à l'horizon 10-15 ans ? Où et comment les accueillir ? Quels seront les besoins induits, notamment en termes d'équipement ? Quelles entités naturelles et bâties doivent être prioritairement protégées ?*

Ce travail de prospective mené par la Commune, avec le bureau d'études VERDI CONSEIL, en charge de la réalisation du P.L.U., a été réalisé sur la base de plusieurs hypothèses de croissance de la population à l'horizon 2030. Pour être conforme aux objectifs du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays de Thelle, qui est le document supra-communal qui donne les orientations en termes de démographie.

La Commune souhaite assurer un développement démographique en lien avec la capacité de ses équipements publics et préserver l'identité et le cadre de vie de ses habitants.

Les grands axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables sont :

- **Axe 1** : Préserver et valoriser le patrimoine bâti et naturel d'Abbecourt,
- **Axe 2** : Prévoir un développement urbain cohérent, en maintenant le caractère rural du village,
- **Axe 3** : Favoriser le maintien et le développement des activités recensées sur le territoire d'Abbecourt.

Ces trois axes seront déclinés au sein du PADD selon plusieurs principes, comme :

- Le maintien et la valorisation de la diversité des entités paysagères et patrimoniales sur la Commune,
- Le confortement de la trame végétale présente au sein du tissu urbain, permettant de maintenir des espaces de respiration au sein de l'enveloppe urbaine,
- La préservation des espaces agricoles, garants de la qualité paysagère,
- La préservation et la valorisation des richesses du patrimoine bâti (église, calvaires, murs, clôtures, fermes traditionnelles,...),
- La limitation de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers,
- Le maintien d'une offre de logements et d'équipements (école, aire de jeux) diversifiée et adaptée aux besoins des habitants,
- Le maintien et le développement des activités présentes sur le territoire,
- L'accompagnement au développement des communications numériques.

QUEL PLANNING ?

Un débat du PADD en conseil municipal est prévu en septembre 2016, en mairie.

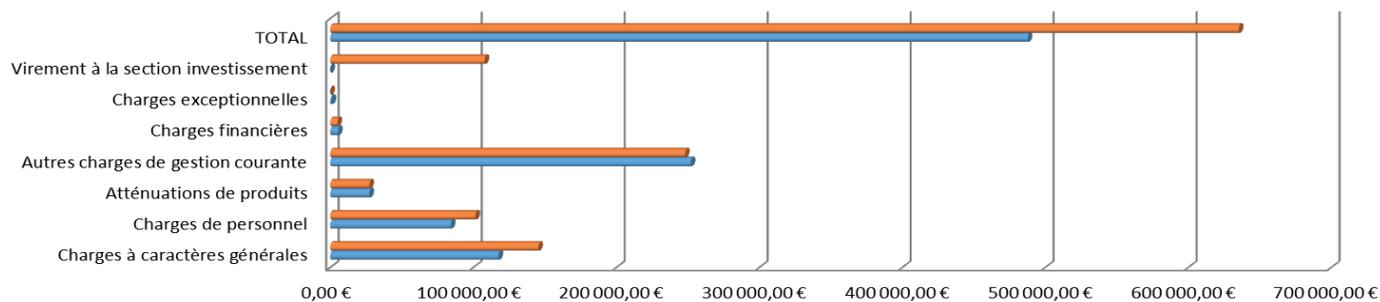
Dans le cadre de la concertation, **un registre est disponible en mairie tout au long de la procédure d'élaboration du PLU.**



Budget 2016 et Comptes Administratifs (CA) 2015

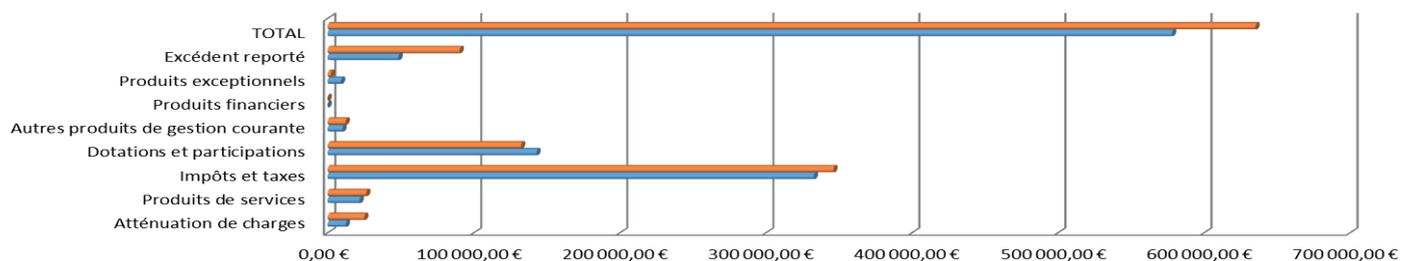
Le budget 2016, validé par le Conseil municipal du 6 avril 2016 s'inscrit dans la continuité des valeurs de la Commune : préserver la santé financière de notre village sans en augmenter l'endettement.

Section dépenses de fonctionnement



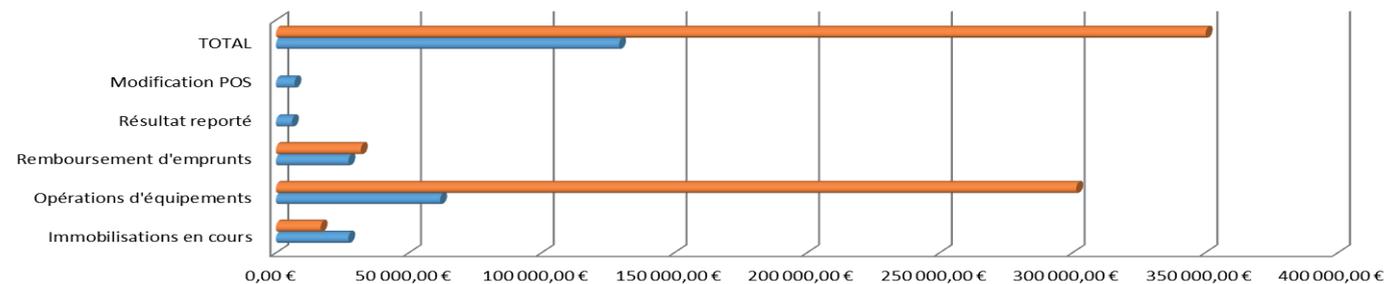
	Charges à caractères générales	Charges de personnel	Atténuations de produits	Autres charges de gestion courante	Charges financières	Charges exceptionnelles	Virement à la section investissement	TOTAL
Budget 2016	145 502,00 €	101 520,00 €	27 328,00 €	248 128,00 €	4 975,00 €	2,00 €	107 920,00 €	635 375,00 €
CA 2015	117 666,29 €	84 296,00 €	27 327,84 €	252 123,99 €	5 432,35 €	925,00 €	0,00 €	487 771,47 €

Section recettes de fonctionnement



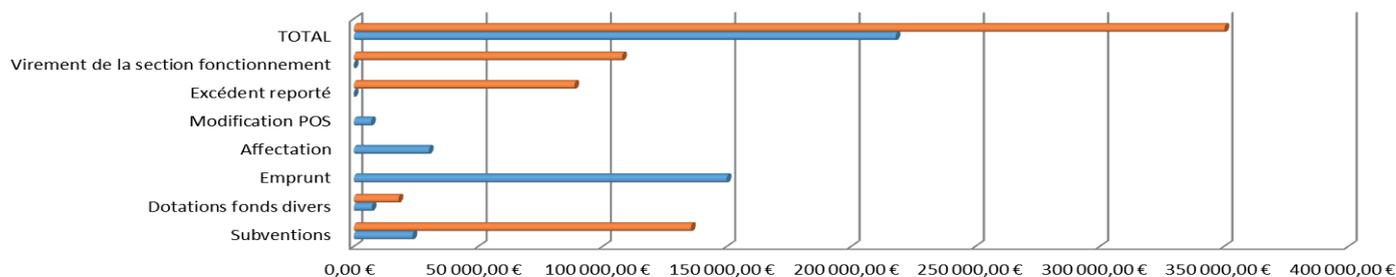
	Atténuat. de charges	Produits de services	Impôts et taxes	Dotations et participations	Autres produits de gestion courante	Produits financiers	Produits exceptionnels	Excédent reporté	TOTAL
Budget 2016	25 076,00 €	26 468,00 €	346 349,00 €	132 498,00 €	12 312,00 €	5,00 €	2 237,00 €	90 430,00 €	635 375,00 €
CA 2015	12 442,92 €	21 961,39 €	332 905,46 €	143 030,08 €	10 150,67 €	4,90 €	9 210,11 €	48 496,26 €	578 201,79 €

Section dépenses d'investissement



	Immobilisations en cours	Opérations d'équipements	Remboursement d'emprunts	Résultat reporté	Modification POS	TOTAL
Budget 2016	16 809,00 €	301 501,00 €	31 940,00 €	5 990,53 €	6 933,54 €	350 250,00 €
CA 2015	27 197,24 €	61 824,34 €	27 285,88 €	0,00 €	0,00 €	129 231,53 €

Section recettes d'investissement



	Subventions	Dotations fonds divers	Emprunt	Affectation	Modification POS	Excédent reporté	Virement de la section fonctionnement	TOTAL
Budget 2016	135 629,00 €	17 971,00 €	150 000,00 €	30 193,00 €	6 933,54 €	88 730,00 €	107 920,00 €	350 250,00 €
CA 2015	23 616,80 €	7 218,59 €	150 000,00 €	30 193,00 €	6 933,54 €	0,00 €	0,00 €	217 961,93 €



Le coin des travaux !!!

Travaux réalisés

Remplacement des ampoules BV (vapeur de

mercure) par des ampoules Led



Démontage d'une des cheminées de la mairie
et des conduits intérieurs pour allègement de
la structure (travaux nouvelle classe)



Local technique : remplacement de la
clôture heurtée par un véhicule non
identifié



Mise en conformité des
armoires d'éclairage
public

p. 4



Réparation de la fontaine du cimetière



Travaux programmés



Remise en état de bouches d'égout



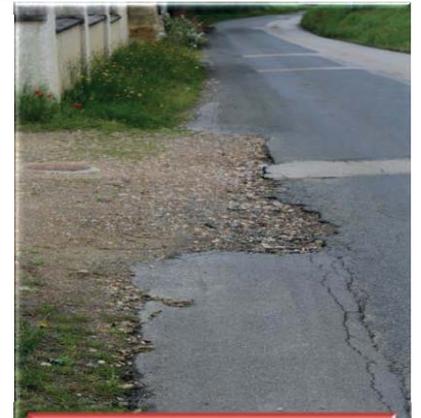
Réfection de la chaussée à l'entrée de Mattencourt



Réfection entrée du parking rue de Courcelles



Enfouissement des réseaux, rue des Rosiers



Réfection de chaussées à différents endroits



Aménagement d'un dortoir à la maison du village



Travaux en cours

Nouvelle classe



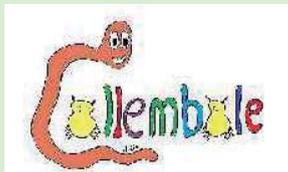
Isolation des murs



Préparation du plafond



Pose de nouvelles fenêtres



Un jardin au naturel

Passez voir le petit jardin des enfants des écoles à



proximité des composteurs. La classe de Mme Gachelin a réalisé des étiquettes pour apprendre à reconnaître les plantes. La classe de M. Judenne a réalisé les principales plantations qui prospèrent grâce à nos amis les vers de terre qui sont très nombreux. Ils donnent la fertilité au sol grâce à leurs déjections, l'aèrent, le drainent et conservent l'humidité.



Les enfants sont très attentifs à ne pas détruire leur habitat : une grande règle est ne pas marcher sur les espaces de plantation et de leur laisser de la nourriture : compost, paillage avec l'herbe de tonte, couvert végétal. La phacélie a, par exemple, été plantée : engrais vert mellifère à fleur bleue, du plus bel effet, qui a bien profité du printemps maussade.

Rejoignez le compost partagé

Les vers du composteur recherchent aussi de la nourriture ; si vous ne compostez pas chez vous, vous pouvez déposer épluchures, fruits et légumes abimés, marc de café ou thé, coquille d'œufs... dans le composteur commun en y ajoutant la même quantité de matière sèche (feuilles dans le bac de structurant).

Inscription auprès de Collembole, en mairie ou à la Communauté de Communes du Pays de Thelle.

Fête de l'arbre

Deuxième édition : samedi 24 septembre à la mare des pâtis, avec des animations pour les enfants de tous âges autour du bois et des ressources des arbres : des jeux, des ateliers de jardicyclage, des démonstrations d'élagage, de broyage...

Le coin du compost

Recouvrir son tas avec de la paille, herbes sèches, fougères pour le protéger de la pluie ou du dessèchement, permet aux décomposeurs de mieux travailler.

Brigitte Samain Dumoulin 06 11 52 55 87
contact@collembole.fr



**FATIGUÉ DES DÉMARCHAGES
TÉLÉPHONIQUES PUBLICITAIRES ?**

Des autocollants "Stop Pub" pour boîtes aux lettres sont disponibles en Mairie !



Liste d'opposition au démarchage téléphonique
Gratuit pour les consommateurs

Le SIVOSAS vous présente le programme du CENTRE DE LOISIRS des vacances d'été 2016.



Afin de pouvoir mieux gérer le personnel nécessaire à l'encadrement, inscrivez vos enfants dès maintenant, qu'ils viennent en journée, demi-journée, régulièrement ou occasionnellement. Le paiement est à effectuer lors de l'inscription.

ATTENTION DEPART !

Mercredi 6 juillet à 7 h 30, ne manquez pas le grand rassemblement pour le tour du monde en 80 jours.

En train, en montgolfière nous partirons à l'aventure...

Au cours de ce grand voyage, quatre grandes étapes à ne pas manquer.

- *Jeudi 7 juillet : la Cité souterraine de Naours,*
- *Mardi 12 Juillet : le Zoo de Thoiry,*
- *Jeudi 21 juillet : le Parc de Bagatelle,*
- *Jeudi 28 juillet : la baie de Somme.*

Fin du voyage le vendredi 29 juillet à Abbecourt.

Pour chaque sortie, merci d'arriver 10 minutes avant l'heure du départ.

Prévoir un sac à dos par enfant, casquette, crème solaire, vêtement de pluie (pouvant être mis dans le sac à dos). Chaussures type tennis, baskets. Le pique-nique, le goûter et la boisson sont fournis par le centre.



Le parc de Bagatelle.



La grotte de Naours



Le Zoo de Thoiry



*Le train de la
Baie de Somme*

SIVOSAS : Les rythmes scolaires

Effectifs scolaires 2016 - 2017

L'effectif scolaire 2016/2017 du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Abbecourt / Saint Sulpice augmente sensiblement et l'Inspection d'Académie de l'Oise a autorisé, à partir de l'année prochaine, la création d'une classe supplémentaire à Abbecourt. Le RPI disposera dorénavant de 8 classes au lieu de 7 classes.

Modification des rythmes scolaires

Actuellement les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Abbecourt Saint Sulpice inscrits aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) en bénéficient sous la forme de 2 séances d'une heure et 15 minutes en fin de journée.

Le conseil d'école du 2 février 2016 a évoqué une autre organisation possible pour diminuer la fatigue des enfants et essayer d'avoir un rythme moins soutenu dans les activités proposées. Les NAP pourraient être regroupées et organisées sur une seule plage de 3 heures sur l'après-midi avec des jours différents par classe comme c'est le cas actuellement.

Un sondage a été proposé aux parents pour avoir leur avis sur cette proposition. Le résultat est le suivant :

62 réponses « oui »

15 réponses « non »

17 réponses « sans avis » (essentiellement des parents d'élève de CM2).

Une commission a travaillé sur cette nouvelle organisation qui a été validée par le conseil d'école, l'éducation nationale et le conseil départemental (transport).

Nous attendons l'avis de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).



Le Far West au centre de loisirs !

Pour les vacances d'avril le Far West s'est invité au centre de loisirs le mardi 12 avril. Paquito et ses acolytes ont accueilli nos petits cowboys et nos petits indiens pour une journée mémorable au « Pawnee Ranch » à Laigneville.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir



Océane WAELER
1^{re} Science & Technologie du Vivant (STAV1)



Clémentine PATTE
Contribution citoyenne au service de la collectivité



Jérémy HALLYG
Période de mise en situation en milieu professionnel



Seconde Nature Jardin Paysage & Forêt (2NJPF)
et leurs professeurs



Anthony DEBREUX
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

Ils viennent d'arriver



Audrey TALBOT
DUT Gestion des Entreprises & des Administrations

Ça s'est passé !!!



La Fanf'Harmonie, concert du 17 juin 2016



La fête des voisins du 20 mai 2016: rue de Courcelles à Abbecourt



La cérémonie du 8 mai 2016



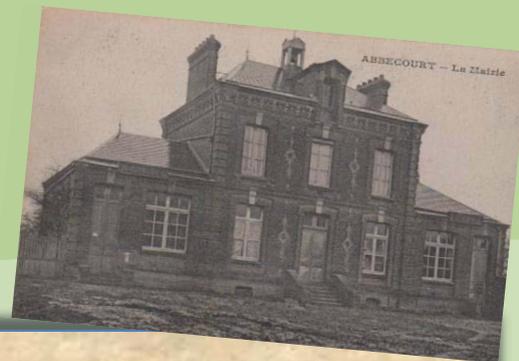
La brocante du 24 avril 2016



La kermesse des écoles du 11 juin, la comédie musicale du 22 juin
(en haut) (en bas)

Le saviez-vous ?

un peu d'histoire... l'école.



« L'ancienne école communale et la mairie ont été construites en 1850, sur l'emplacement d'un ancien calvaire nommé la Croix-Rouge, sur le chemin vicinal d'Abbécourt à Hodenc-Lévêque, à la jonction de la grande rue qui conduit à l'église.

Cet emplacement, de forme triangulaire, était autrefois d'une étendue superficielle assez restreinte et très-accidentée ; mais les additions importantes qu'il reçut, par suite de redressement des rues et du chemin vicinal, et les travaux de nivellement qui y furent exécutés en 1848, à la suite de la révolution et pendant la crise commerciale, en firent un endroit fort convenable. C'est ainsi que par sa position agréablement située, vers le centre du village, à la proximité des hameaux de Mattencourt et du Gros-Poirier, il fut désigné par l'administration et les habitants pour recevoir les fondations de la nouvelle école communale et de la mairie, dont le projet existait déjà depuis plusieurs années, mais qui n'a pu se réaliser qu'au moyen d'une imposition extraordinaire très importante, et aussi à l'aide d'une large subvention du gouvernement.

C'est une construction tout en briques, parfaitement bâtie, sur un sol sain et élevé. L'aspect de cet édifice municipal est simple, mais imposant et de bon goût. La cour, exposée au midi, est entourée de murs ; le jardin de l'instituteur, nouvellement acquis et planté, se trouve précisément en face de l'habitation et n'en est séparé que par le chemin vicinal.

Sur divers points de la commune, et notamment dans la rue Toulousée, partie intégrante du chemin vicinal de Courcelles à Hodenc, qui est actuellement le centre du pays, on a édifié bon nombre de constructions et d'habitations nouvelles, depuis une quarantaine d'années, ce qui fait une ample compensation à celles qui naguère avoisinaient l'église » .

Source « Notice historique et statistique sur la commune d'Abbécourt » par Désiré Dumont.

Quelques années plus tard, en 2008 le conseil municipal a décidé de créer l'actuelle école car il devenait dangereux pour les enfants d'emprunter la route pour aller de l'école située au 23 rue de Courcelles jusqu'à la cour d'école située derrière la mairie. De plus, les enseignants étaient séparés entre les 2 écoles.

Cette création d'école a coûté 308 517 € pour le bâti, le bloc sanitaire et les aménagements externes. L'ouverture de l'école a eu lieu en septembre 2009.

Aujourd'hui nos enfants partagent cette école ainsi que celle de Saint Sulpice au sein du regroupement scolaire et avec l'accroissement du nombre d'enfants, nous allons accueillir l'an prochain une nouvelle classe qui est actuellement en cours de travaux dans le bâtiment de notre Mairie. Celle-ci ouvrira en septembre 2016.



La collecte des déchets végétaux évolue en 2016 !

Afin de répondre aux observations des habitants et limiter la pénibilité des conditions de travail des équipes de collecte, la Communauté de communes du Pays de Thelle fait évoluer les contenants autorisés jusqu'au 02 décembre 2016.

😊 MODALITÉS RECOMMANDÉES



**Bacs roulants norme
NF EN 840** maxi 240 L



Branchages fagotés

Pas de lien en plastique ni métal
Longueur maximale 1,20 m
Diamètre maximum 4 cm
Poids maxi 25 kg

Seuls les bacs à la norme **NF EN 840** cassés lors de la collecte (du fait de la manipulation) pourront être remplacés par le collecteur.

😞 CONTENANTS TOLÉRÉS



Bacs roulants
(hors norme
NF EN 840
maxi 240 L)



Sacs réutilisables ronds
Volume maxi 120 L
Diamètre maxi 50 cm
avec armature en spirale
3 poignées.
Poids maxi chargé 25 kg



Poubelles rondes
rigides avec poignées
80 L maximum
Poids maxi chargé 50 kg

Les contenants ne doivent pas être remplis au-delà de $\frac{3}{4}$ pour avoir un poids raisonnable au levage.
Le surplus (supérieur à 1 m³) pendant la période de collecte et les déchets produits hors de la période de collecte (de décembre à mars) peuvent être emmenés en déchetterie ou compostés dans le jardin.

😞 CONTENANTS REFUSÉS



Sacs plastiques
type sac poubelle



Sacs réutilisables
sans armature métallique
ou big bag



Contenants
sans poignées



Bacs de tri
(détournés)



Contenants
débordants



Sacs papier



La Fanf'harmonie d'Abbecourt vous informe qu'elle réouvrira

sa classe d'initiation musicale lors de la rentrée scolaire de septembre.

Inscriptions : le mercredi 07 septembre Salle Vladimir Cosma au 2^{ème} étage de la Mairie d'Abbecourt de 18 h 00 à 19 h 00, et début des cours le mercredi 14 septembre. L'adhésion est de 100 € l'année, 50 % de réduction pour le second enfant d'une même famille. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

L'année musicale se termine avec la Fête de la Musique de l'année suivante.

Cette initiation musicale comprend l'apprentissage du solfège et de l'instrument (qui peut être éventuellement prêté par l'association), il se déroule Salle «Vladimir Cosma».

Le mercredi : 16 h 00 à 17 h 00 initiation au solfège,
17 h 00 à 18 h 00 initiation au Xylophone, éventuellement Synthé,
18 h 00 à 19 h 00 Saxophones, Trompettes, Cor, Baryton, Basse, etc...

Le vendredi : 18 h 30 à 20 h 00 Batterie.

Ces horaires seront éventuellement réaménagés en fonction du nombre des élèves et de leur disponibilité.

Notre objectif : Apporter la connaissance musicale aux jeunes.
Agrandir notre société musicale.

Si vous souhaitez d'autres informations, contactez le 03 44 89 26 60.

D'ici là nous vous souhaitons de bonnes vacances !

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le lundi 23 mai.

Cette année il y avait des élections, le nouveau bureau est ainsi composé :

- | | | | |
|-----------------------|---------------------|--------------------------------|-----------------------|
| - <u>Président</u> : | Jean Pierre WANEQUE | - <u>Vice-Président</u> : | Stéphane COLLIN |
| - <u>Trésorière</u> : | Brigitte GOSSART | - <u>Trésorière Adjointe</u> : | Marie Claude PERROTTE |
| - <u>Secrétaire</u> : | Agnès SALENO | - <u>Secrétaire Adjoint</u> : | Marc GOSSART |

Dans son bilan moral, le Président souligne que 2015 a été, dans l'ensemble, une bonne année pour l'animation apportée dans le village et, en terme de recette, pour le Comité des Fêtes. Il émet le souhait d'avoir plus de participation des habitants de la commune aux différentes activités.

Les projets du CDF pour ce second semestre sont :

- Le **13 juillet** : "retraite aux flambeaux" accompagnée par la Fanf'Harmonie d'Abbecourt, départ 22 h 00 de la Mairie (une sangria sera offerte aux participants),
- La **cérémonie du 14 juillet** est annulée étant donné le très faible nombre de participants les années précédentes,
- Le **samedi 19 novembre** : "Soirée Beaujolais",
- Le **dimanche 04 décembre** : "L'arbre de Noël".

Le Comité des Fêtes vous souhaite d'agréables vacances et vous donne RDV le mercredi 13 juillet pour son feu d'artifices.



ABBECOURT LOISIRS vous souhaite de bonnes vacances d'été !

Rendez-vous à la rentrée pour l'Assemblée Générale de l'association !

La date sera communiquée sur le blog :

<http://abbecourt-loisirs.over-blog.com/>

A bientôt !



A partir du 15 septembre, à la Mairie d'Abbecourt :

Tous les 15 jours de 18 h 00 à 20 h 00



Horaires habituels du Secrétariat de Mairie

<u>Lundi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Mardi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 45
<u>Mercredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 00
<u>Jeudi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Vendredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15
<u>Permanence du Maire ou des adjoints</u>	
<u>Mardi</u>	17 h 15 – 18 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15 ou sur rendez-vous

AOÛT

Horaires du Secrétariat de Mairie

FERMETURE du 27 juillet au 15 août

PERMANENCES

Mardi 2 et 9 août de 18 h à 19 h

VENTE DE BOIS



La commune vendra du bois (différentes essences mélangées) par lot de 2 stères, au prix de 40,00 € le stère (8 lots disponibles).

La répartition des lots se fera par tirage au sort en Mairie, comme habituellement.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au **18 juillet 2016**.

Le tirage au sort aura lieu

le samedi 23 juillet 2016 à 10 h 00.

Toute personne inscrite doit obligatoirement être présente ou se faire représenter (pas plus de 1 représentation par personne).

ILS SONT NÉS

23 avril 2016	Augusto SOARES FERREIRA
11 mai 2016	Deven PLAIS
17 mai 2016	Lilas DELAGE
02 juin 2016	Elena LE BOURHIS

ILS SE SONT MARIÉS

16 avril 2016	Céline GILLOT & Cédric LANGLOIS
---------------	------------------------------------

REMERCIEMENTS

M. ZAAFARI de la société Net&Sur pour avoir subventionné la totalité des coûts d'impression de ce Coup d'œil d'Abbecourt,

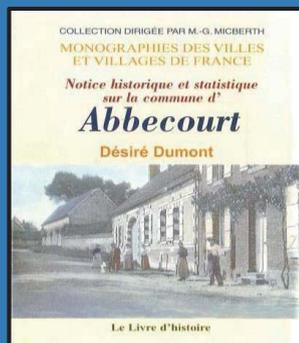
M. et Mme DELARDIERE qui nous ont offert les fleurs pour les massifs de la commune,

La société DOS SANTOS qui nous aide à empierre les chemins,

L'APERPI (Association des Parents d'Elèves du RPI d'Abbecourt-Saint-Sulpice) pour l'organisation de la kermesse des écoles,

M. et Mme Hervé MALLARD qui ont été à l'initiative de la fête des voisins rue de Courcelles.

Tous les habitants qui entretiennent et fleurissent les devant de leur propriété.



Disponible en mairie
Prix public : 17 €

Pour cause de changement de propriétaire, il n'y aura pas de tournée du boulanger de Ponchon du **10 juillet au 9 août.**

Déduisez
50%
de vos impôts



MÉNAGE

Besoin
des services d'une
aide-ménagère ?

Confiez-nous vos clés
en toute sérénité
et offrez-vous du temps
pour ce qui compte
vraiment !



REPASSAGE

A domicile ou
dans nos locaux,
appelez Net & Sur :
c'est l'assurance
d'un travail
de qualité et
sur mesure.



JARDINAGE

Tonte
de pelouse,
débroussaillage,
entretien de massifs
et parterres,
taille de haie et arbustes,
élagage d'arbres,
ramassage des feuilles...

Faites de votre jardin
un espace de plaisir
grâce à notre
expérience !



BRICOLAGE

Simplifiez-vous
la vie et profitez
de votre chez-vous
en toute
tranquillité,
grâce à notre
efficacité !